



Ville de Pontarlier
Direction de la Communication et des Relations Publiques
BP 259
25304 PONTARLIER CEDEX

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussigné (e) :

Prénom et nom (personne figurant sur le cliché) :

représentant légal de l'enfant :

donne expressément mon autorisation à la Ville de Pontarlier, d'exploiter mon image.

Par la présente, la Personne autorise la Ville de Pontarlier à utiliser, exploiter et diffuser son image, recueillie dans le cadre du concours photo annuel, par reproduction et/ou représentation de celle-ci, dans le cadre de ladite communication au public à des fins de promotion ou de présentation, de tous produits secondaires et dérivés de la Ville de Pontarlier et de la CCGP.

Cette exploitation pourra être réalisée par tous modes d'exploitation connus ou inconnus à ce jour et sur tous supports de communication.

La présente autorisation est consentie à la Ville de Pontarlier pour le monde entier et pour une durée de 15 ans.

Cette autorisation sera renouvelable par tacite reconduction pour une durée de 15 ans, sauf dénonciation écrite de la Personne adressée à la Ville de Pontarlier, 6 mois avant l'échéance. La Ville de Pontarlier pourra céder à la CCGP la présente autorisation aux fins de diffusion de l'image de la Personne et/ou de l'exploitation de celle-ci et ce, dans le respect des stipulations et de la finalité de la présente autorisation.

La présente autorisation est accordée sous condition de la validation écrite par la Personne des images.

La présente autorisation d'exploitation par la Personne de son image est conférée à titre gratuit et sans contrepartie. La Personne renonce en conséquence à réclamer à la Ville de Pontarlier et à tout tiers autorisé par lui une quelconque rémunération ou indemnité au titre de l'exploitation de son image dans les conditions définies aux présentes.

Fait à _____, le _____

Signature de l'intéressé

Signature du représentant légal